

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

### SÉANCE DU 15 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze du mois de mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, MM. Benjamin DELOCHE, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Nicole LAURIA, MM. Karim CHALABI, Richardo RODRIGUES, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mme Chantal PASSET, Maire-Adjointe,  
Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 9 mai 2025  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 23

Secrétaire : M. Jérôme AGNELLET, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

#### N° 2025/054 - RUE DE LA SAULNE – CESSIION DE PARCELLES A THÔNES DISTRIBUTION ET PROVENDIS

Les sociétés THONES DISTRIBUTION et PROVENDIS souhaitent acquérir des terrains dans le cadre de la création du barreau reliant la rue de la Saulne à la rue Bienheureux Pierre Favre.

Après étude de la demande, la commune de THÔNES est favorable à la vente de ces parcelles. Il est donc proposé de céder les parcelles suivantes (en bleu foncé sur le plan joint) :

- parcelle F 3260p3 d'une surface de 24 m<sup>2</sup>
- parcelle F 415p4 d'une surface de 24 m<sup>2</sup>
- parcelle F 414p2 d'une surface de 43 m<sup>2</sup>
- parcelle F 3261p1 d'une surface de 115 m<sup>2</sup>

Soit une surface totale de 206 m<sup>2</sup>.

Il est proposé de fixer le prix de cession de l'ensemble des parcelles à 300 €/m<sup>2</sup> soit un montant total de 61 800 €.

Il convient de préciser que :

- l'ensemble des frais de notaire et de géomètre seront partagés par moitié entre la commune de THÔNES et la société THONES DISTRIBUTION et PROVENDIS

.../...

- cette vente ne pourra intervenir qu'une fois que sera signé l'acte d'échange entre la Commune et la société CAPELLI (ou toute autre société de substitution) ainsi qu'il en a été convenu par délibération du Conseil municipal n°2023/067 du 25 mai 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** de céder les parcelles section F n°3260p3 de 24 m<sup>2</sup>, 415p4 de 24 m<sup>2</sup>, 414p2 de 43m<sup>2</sup> et 3261p1 de 115 m<sup>2</sup> aux sociétés THONES DISTRIBUTION et PROVENDIS (ou toute autre société qui pourrait être substituée) au prix de 300€ du m<sup>2</sup> pour un prix total de 61 800 €.
- **AUTORISE** M. le Maire ou de son représentant à signer tous les documents pour ces actes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 19 mai 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jérôme AGNELLET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **27 MAI 2025** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **28 MAI 2025**

THÔNES, le

**28 MAI 2025**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET





DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE



COMMUNE DE THÔNES

Section : F

Lieu-dit : L'Hermitage

Création d'une déviation Est entre la Route des Aravis (RD n°909) et la Rue de la Saulne avec desserte directe de la Rue du Bienheureux Pierre Favre

PROJET DE DIVISION au 1/250

LEGENDE

- Partie cédée par Thônes distribution et prairies à la commune de Thônes
 

CAD	F	187p1	La Crusaz	1.93 ca env.
CAD	F	820p1	La Crusaz	1.66 ca env.
- Partie cédée par la SCI La Crusaz à la Commune de THÔNES
 

CAD	F	2673p1	Thônes-Est	0.51 ca env.
-----	---	--------	------------	--------------
- Partie cédée à la SCI La Crusaz
 

CAD	F	326Op2	Thônes-Est	0.45 ca env.
CAD	F	415p3	Thônes-Est	0.06 ca env.
- Partie à céder à Thônes distribution et prairies
 

CAD	F	326Op3	Thônes-Est	0.24 ca env.
CAD	F	415p4	Thônes-Est	0.24 ca env.
CAD	F	414p2	Thônes-Est	0.43 ca env.
CAD	F	3261p1	Thônes-Est	1.15 ca env.
- Surplus de la Commune de THÔNES
 

CAD	F	414p3	Thônes-Est	0.44 ca env.
CAD	F	3261p2	Thônes-Est	0.93 ca env.

— Limite d'usine à créer  
 — Limite définie  
 — Application au fait d'Etat sans qu'ait été effectué le rattachement

\* Système de coordonnées : Lambert 93 Zone 5 (CGCR) - Rattachement GPS (Snal)

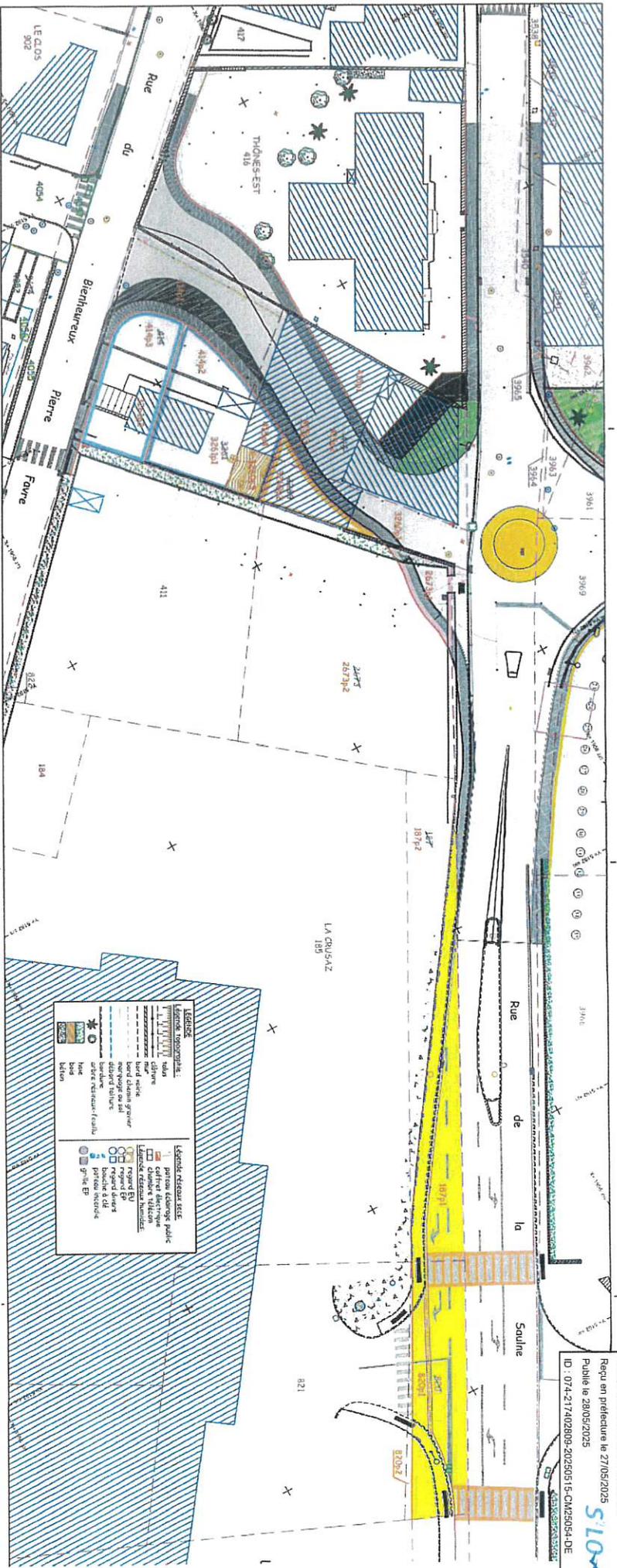
Nota : Seul études particulières les servitudes de toute nature apparentes ou occultes, les conditions de rattachement aux réseaux de desserte, les limites des parcelles par la procédure sont indiqués sous toutes réserves.

Ind.	Date	Objet	Réf. Dossier	Réf. Affaire	Réf. Fichier	Réf. plan	Resp.
3	6 février 2025	Projet de division	216070	9151	216070-9151.dwg	div	A.T
2	10 décembre 2024	Projet de division	216070	9151	216070-9151.dwg	div	A.T
1	22 janvier 2024	Projet de division	216070	9151	216070-9151.dwg	div	A.T

**ARAVIS GEO**  
 Bureau de Géométrie - Espaces  
 Succ. de la BELARL BIBOLLET-TRIBOUT-METAYER - Pierre BIBOLLET - Denis BOUFFIER - Jean-François BOUCHARDY

<b>CABINET THONES</b> Résidence 'Les Deux Forêts' 22, Avenue d'Anney - 74280 THÔNES Tel. 04 50 02 1154 Mail : contact.thones@aravisgeo.fr	<b>CABINET ANNECY</b> 3, Route de Vonnay - 74300 ANNECY Tel. 04 50 45 07 58 Mail : contact.annecy@aravisgeo.fr	<b>CABINET LA ROCHE-SUR-FORON</b> 23, Avenue Gilberte de Lailler 74300 LA ROCHE-SUR-FORON Tel. 06 32 93 23 06 Mail : contact.rocne@aravisgeo.fr
---	---	---

Foncier - Topographie - Etudes Aménagement et Urbanisme - Copropriété - Bureau Etudes VRD - Estimations



Légende	
<b>Légende topographique:</b>	
[Symbol]	terrain
[Symbol]	haie
[Symbol]	mur
[Symbol]	hardi vert
[Symbol]	gazon
[Symbol]	herbe
[Symbol]	arrosage en sol
[Symbol]	dispositif de culture
[Symbol]	surface
[Symbol]	travaux de réfection / assés
[Symbol]	base
[Symbol]	béton
<b>Légende des réseaux:</b>	
[Symbol]	gaine électrique
[Symbol]	double isolation
[Symbol]	gaine BT
[Symbol]	regard d'eau
[Symbol]	regard
[Symbol]	puits
[Symbol]	puits forés
[Symbol]	grille EP

Envoyé en préfecture le 27/05/2025  
 Reçu en préfecture le 27/05/2025  
 Publié le 28/05/2025  
 ID : 074-217402809-20250515-CM25054-DE

